

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce Question écrite n° 81797

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité juridique pour un adhérent d'un parti politique de pouvoir bénéficier d'une réduction chez certains commerçants sur présentation de leur carte d'adhérent à un parti politique. En effet, en Espagne, une telle démarche avait été initiée par un parti politique. Ce dernier avait négocié avec des commerçants des réductions liées à l'appartenance à un parti politique. Par ailleurs, certaines enseignes développent également des offres spéciales avec des enseignes partenaires sur présentation d'une carte « avantage ». Il souhaiterait savoir dans quelle mesure la mise en place d'avantages commerciaux liés à l'appartenance à un parti politique pourrait ne pas être conforme à la loi.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription : Français établis hors de France (11e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 81797 Rubrique : Commerce et artisanat Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juin 2015, page 4695 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)